

Compte rendu de la réunion de l'atelier de formation « Sécurité et tranquillité publique » - Conseils de quartier du centre ville - 26/01/2011

Présents

Collège des habitants : Marcel Trebourg, Jean Davis, Monique Fogel, Francis Vriet, Bruno Fonrouge, Josiane Amblot, Bernard Chaboud, Karima Merzoug, Michèle Buzelin, Jean-Mairie Grisard, Ramata Kebe, Jean-Paul Ruppert, Kamel Benjebbour, Jean-Clément M'buyu Kazubu, Odette Fritz, Josiane Perdreau, Aicha Hadj, Chantal Crolet

Collège des associations : Ailes – Yamina Mansouri, Association Défense et Solidarité des citoyens - Jamal Belhadj

Collège des élus : Alexandre Bergh, Conseiller municipal, en charge de la démocratie locale, Patrick Martin, Maire-adjoint en charge du Conseil de quartier du centre ville Sud, Amadou Cissé, Maire-adjoint en charge du Conseil de quartier centre ville Nord

Collège des personnes ressources :

Mairie de Tremblay-en-France :

Arnaud Keraudren, Directeur de Division Sécurité, Tranquillité Publique ; Corinne Limery, Chef du service Sécurité Urbaine et Tranquillité Publique, Division Sécurité, Tranquillité Publique ; Farid Zeghadi, Responsable du service Médiation, Division Sécurité, Tranquillité Publique ; Elisabeth Kwiatkowski, Responsable de l'Observatoire Economique-Commerces, Division Développement économique, emploi – formation ; Isabelle Goutmann, Directrice de la Division Démocratie Locale ; Olfa Lahidheb, Chargée des Politiques de Cohésion sociale, Division Démocratie Locale ; Jérémy Francos, Agent de développement local, Division Démocratie Locale ; Rosica Tomova, Chargée des Conseils de quartier, Division Démocratie Locale

Police Nationale :

Bernard Pasqualini, Délégué du Préfet, cohésion Police Population
Bertrand Peltier, Commandant, Commissariat de Villepinte

Semipfa : J.-Marc Dubuc, chargé de clientèle

Cette rencontre entre habitants, élus et professionnels de la sécurité et de la tranquillité est organisée pour répondre à la demande des membres des conseils de quartier, exprimée lors de la dernière réunion des conseils de quartier, de proposer une formation aux habitants sur ces questions qui restent toujours primordiales pour une partie d'entre eux.

L'objet de la réunion est donc d'échanger sur les missions de la police nationale et de la police municipale, sur les dernières avancées, mais également sur leurs limites, afin de clarifier les procédures d'intervention et de signalements et de proposer des actions collectives pour favoriser la tranquillité et la sérénité des habitants du centre ville. L'ordre du jour a été construit avec les habitants, à travers une consultation lancée en novembre dernier.

Nouveaux moyens de prévention de la délinquance dans les espaces publics et privés

La police municipale a renforcé la vidéo-protection sur le centre ville : 25 caméras ont été installées dans le quartier depuis 2010, 8 agents sont formés aux outils de la vidéo-protection. Le pilotage de cette vidéo-protection est effectué en coopération avec les commerçants du centre ville. Il s'agit d'un outil efficace car elle permet l'identification des délinquants et aide la police à la résolution des enquêtes.

La police nationale a, de son côté, renforcé le contrôle des squats dans les parties communes des immeubles, en collaboration étroite avec les bailleurs, ce qui a permis d'avoir un été plus calme. La présence de la police sur le terrain a été renforcée.

Plusieurs habitants ont exprimé leur satisfaction quant au travail de la police, malgré ses moyens insuffisants. Un débat s'est engagé sur le paradoxe qu'il y a entre les chiffres annoncés par le ministre de l'intérieur de baisse de la délinquance et la diminution réelle des moyens affectés à la police. M. Pasqualini souligne qu'à l'intérieur de ces chiffres généraux, la violence aux personnes est en forte augmentation et c'est bien ces délits qui contribuent le plus au sentiment d'insécurité. Il est souligné également que le taux de délit est relativement faible à Tremblay-en-France parce que la commune est dépourvue de commissariat et que les habitants renoncent à aller déclarer les actes dont ils sont victimes. Les représentants de la police nationale précisent cependant que la Ville de Tremblay-en-France a été moins touchée par la réduction globale des effectifs de la police.

Même si la délinquance est en baisse, il est évident que beaucoup reste à faire, notamment en ce qui concerne les violences aux personnes et le traitement des incivilités quotidiennes. Les habitants sont vivement invités à faire des signalements (directement en appelant le 17) et à déposer plaintes (de manière à ce que les statistiques soient conformes à la réalité). Il est rappelé que l'anonymat des « signalements » est strictement respecté.

Eclairage public

Les habitants signalent des problèmes d'éclairage à certains endroits du centre ville (ex. chemin dit « des Champs Elysées », avenue de la Paix). Les intempéries ont causé une série de dégâts sur l'éclairage : certains transformateurs ont fusionné, des lampadaires sont en panne. De plus, le vandalisme sur l'éclairage public est très fréquent. La Ville a investi 150 000 euros depuis l'année dernière pour remettre en état les corps lumineux vandalisés. Leur commande a été faite - le délai de leur remplacement est estimé à 2 - 3 mois.

Accès aux services (EDF, réparation d'ascenseurs, médecin,...)

Une habitante témoigne du refus de certains services (tels que EdF ou SOS médecin) de se déplacer dans centre ville, sous prétexte que la sécurité n'est pas garantie. M. Pasquallini précise que les prestataires (surtout « publics ») n'ont pas ce droit de retrait. Il propose aux habitants de le contacter directement quand ils se voient refuser un service à domicile et M. Keraudren souhaite également être informé de ce type d'incident pour pouvoir intervenir.

Voitures « épaves » et motos quads

Une nouvelle procédure de coordination de l'enlèvement des voitures « épaves » a été mise en place. Les habitants peuvent faire les signalements directement en appelant la police municipale ou la police nationale. Ils ont également la possibilité de faire enlever gratuitement leur propre véhicule si il n'est plus en état de circuler.

De nombreuses motos circulaient auparavant au centre ville, mais des saisies ont été faites depuis le printemps grâce aux signalements des habitants. Aujourd'hui la circulation de motos et de quads devient plus rare.

Activités commerciales et nuisances sonores

Suite aux nombreux signalements des habitants et à des contrôles des services municipaux, la sandwicherie « Délices de Tremblay », située cours de la République, a fermé. Les habitants se disent très satisfaits de cette fermeture, mais signalent qu'un restaurant de type « fast food » va peut-être ouvrir ses portes très prochainement allée Mandela. La responsable du commerce au sein de la division Développement économique de la Ville précise qu'il s'agit d'un autre type de restauration. Une réunion est prévue très prochainement avec le gérant afin de lui rappeler la législation et de prévenir d'éventuels problèmes de voisinage que son activité pourrait générer. Elle fait état des projets de démolition/reconstruction de la barre commerciale du cours de la République et du souhait de la ville de voir s'y implanter à minima une banque et un véritable restaurant.

Gestion urbaine de proximité

Les membres des conseils de quartier souhaitent avoir une meilleure connaissance de la coordination entre différents types d'acteurs de la tranquillité publique, pour savoir qui contacter en cas de besoin. Aujourd'hui la Ville est en train d'élaborer une convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) pour le centre-ville. Cette convention de coordination et d'engagement des acteurs permettra de mieux clarifier le rôle de chacun pour que les habitants sachent mieux à qui s'adresser. La signature de la convention est prévue avant l'été 2011. La participation des habitants dans l'élaboration des actions est essentielle. Quelques-uns ont déjà participé au diagnostic du quartier partagé avec les services de la Ville et les bailleurs. Ceux qui souhaitent participer à l'élaboration des actions peuvent contacter la division Démocratie Locale.

Verbalisation du stationnement anarchique

Malgré la verbalisation, le stationnement anarchique perdure. Une campagne d'information a été lancée pour communiquer sur l'ouverture du parking de l'Hôtel de Ville. Un habitant propose des aménagements urbains (barres ou bacs de fleurs) pour contraindre le stationnement sauvage. Cette proposition pourrait être étudiée par le service en charge de l'aménagement de la voirie.

Contrat Local de Sécurité

La Ville de Tremblay a signé un Contrat Local de Sécurité (CLS) avec l'État en septembre 2008. Le CLS est un contrat établi par l'ensemble des partenaires dans le domaine de la prévention de la délinquance et de la sécurité. Les signataires du CLS sont : le maire, le préfet, le procureur de la République, le président du Conseil Général, le recteur, les bailleurs sociaux, les transporteurs,... Le CLS de Tremblay finance plusieurs actions, telles que la vidéo-protection ou encore les stages d'accès à la citoyenneté (stages d'une semaine pour les primo-délinquants qui leur permettent de découvrir les institutions administratives et scolaires).

Dans le cadre du nouveau plan départemental de prévention de la délinquance, la municipalité élabore son second CLS. Les habitants intéressés peuvent participer aux groupes de travail pour proposer des actions finançables dans ce cadre.

Médiation

Un service de médiation urbaine existe à la Mairie –il gère 4 agents permanents et des médiateurs vacataires. La division Démocratie Locale exerce également, entre autres, des missions de médiation, mais plutôt de médiation socio-culturelle, locative, administrative, scolaire. Trois personnes ont été recrutées au sein de cette division en décembre sur des postes d'adultes relais pour développer ces missions de faire lien entre la population et les institutions afin de mieux répondre aux demandes et aux besoins des habitants.

Renforcement de la cohésion sociale

Quelques habitants ont souligné qu'il était primordial d'aborder cette question de la sécurité de manière plus sociale, de renforcer la solidarité. Il est nécessaire de construire des actions qui permettent les échanges intergénérationnels, qui restaurent la confiance entre les habitants du quartier, jeunes et moins jeunes : passant par l'aide aux personnes âgées, des fêtes de quartier, etc. Deux initiatives ont déjà été lancées dans ce sens au sein des conseils de quartier : le groupe de travail « Responsabilité éducative des adultes » et l'action de décoration des halls des immeubles « Halls déco en fête ».

- Groupe de travail « Responsabilité éducative des adultes dans le quartier »

Le groupe de travail « Responsabilité éducative des adultes » permet aux habitants et aux associations investis dans la vie du quartier de rencontrer des professionnels de l'éducation et de la parentalité, des juristes spécialistes en droit des enfants, des éducateurs de rue,...Deux réunions de ce groupe ont déjà eu lieu en 2010. La prochaine rencontre au mois de mars sera l'occasion d'échanger sur la co-éducation des enfants avec le club de prévention spécialisée « Arrimages » et des représentants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) – un service départemental dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leurs familles par des actions de protection individuelle ou collective et de lutte contre la maltraitance.

- Décoration des halls des immeubles « Halls déco en fête »

Cette initiative d'une des membres des conseils de quartier a été réalisée avec le soutien des services municipaux, de l'Association Jeunesse Tremblaysienne, des habitants et des bailleurs du quartier. Plus d'une trentaine d'enfants a décoré les halls d'une quinzaine d'immeubles du centre ville. Quelques habitants ont exprimé leur souhait que cette action soit renouvelée pour Pâques.

- Visite de la mosquée

Les membres du conseil de quartier ont félicité l'initiative de la communauté musulmane de Tremblay d'organiser un week-end « portes ouvertes » de la mosquée, car ces journées ont permis à tous les tremblaysiens de découvrir ce magnifique lieu de culte. Ils espèrent que cette visite sera organisée plus souvent.

La création du Fonds de Participation des Habitants géré par les conseils de quartier doit contribuer à ce travail sur le lien et la convivialité dans le quartier.

Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos idées concernant la tenue des conseils de quartier ou nous communiquer les thèmes que vous souhaitez aborder dans les réunions en contactant la division Démocratie Locale.